

KELEIER AR MERZHER



"poste électrique à Iscoat" photo RTE.



Bulletin Municipal

LA MARTYRE

Juin 2018

MEMENTO

Ouverture de la mairie : LUNDI, MARDI, VENDREDI : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30
MERCREDI : 13h30 - 17h30
JEUDI ET SAMEDI : 9h00 - 12h00

Mairie 4 Route de Ty-Croas
Tél. : 02 98 25 13 19 / Fax : : 02 98 25 14 02
Adresse courriel : mairie@lamartyre.fr
Site : lamartyre.fr

Chantal SOUDON Maire, présidente aux finances, budget,
administration Générale, développement

Jean-Michel DONVAL Adjoint aux bâtiments, urbanisme, voirie
espaces verts, environnement, agriculture

Marie-Annick L'ERROL Adjointe au social, CCAS, enfance jeunesse, scolaire.

Mickaël VAILLANT Relations avec association/tourisme, animation
culturelle, communication, bulletin municipal,
bibliothèque.

<i>Cantine</i>	2 Route de La Roche	Tél. : 02 98 25 10 76
<i>Bibliothèque</i>	4 Route de Ploudiry	Tél. : 02 98 25 13 01
<i>Regroupement Pédagogique Intercommunal</i>		
	• Ecole communale (Primaire)	Tél. : 02 98 25 13 87
	• Ecole Ploudiry (Maternelle)	Tél. : 02 98 25 13 76
<i>Ecole Saint Joseph</i>	7 Route de La Roche	Tél. : 02 98 25 13 65
<i>SIPP</i>	Route de Ploudiry	Tél. : 02 98 25 16 52
<i>Maison du Plateau</i>	Route de Ploudiry	Tél. : 02 98 25 13 95
<i>ALSH de Kerbrug</i>	Kerbrug	Tél. : 02 98 25 15 69
<i>Maison des Jeunes</i>	Ploudiry	Tél. : 02 98 25 12 38

URGENCES

Pompiers: 18	SAMU / Gardes médicales: 15
Gendarmerie: 02 98 85 00 82	Eau (SIPP) 06 80 60 33 75
EDF (dépannage): 0810 333 029	Astreinte Eau (SIPP) 06 80 60 33 75
Service assainissement de la CCPLD : 02 98 85 49 66	Astreinte Frelons asiatiques (SIPP):
Service d'astreinte (24h/24 et 7j/7) : 06 11 74 64 98	06 80 60 33 75

Le *Keleier* est édité par la commune de La Martyre - 4 route de Ty-Croas - 29800 LA MARTYRE.
Tél. : 02.98.25.13.19 Site : <http://www.lamartyre.fr/>

Diffusion : les exemplaires sont distribués au domicile des habitants de La Martyre.

Directrice de la publication : Chantal Soudon.

Rédaction, mise en page, maquette, illustrations : Commission municipale du bulletin.

Impression : MKS Communication **Crédits photos** : photothèque municipale divers partenaires

Tirage : 380 exemplaires

Consultation du bulletin municipal sur le site internet de la commune .

Le mot du maire



SOMMAIRE

Edito	1
Agenda	2-3
Infos pratiques	4-8
Vie communale et intercommunale.....	9-15
Vie associative	16-21
Tour de France à Ploudiry	22-23
Patrimoine : le poste électrique d'Iscoat	24-28
Breton : Ti Ar Vro.....	29

La fin du mois de juin signe chaque année la saison des examens et concours pour certains et, pour tous, la fin de l'année scolaire.

A ce sujet, la nouvelle carte scolaire du collège de Mescoat pour la rentrée 2018/2019 a provoquée, ce printemps, mécontentements et manifestations de la part des parents d'élèves et élus de la Communauté de Communes.

Au fil des ans, en effet, le collège de Mescoat a, par le biais de cette carte scolaire, été «deshabillé» des élèves provenant des communes limitrophes de Landerneau. Ceux-ci ayant été dirigés vers Guipavas, Sizun, et puis, pour 2018/2019, Landivisiau, Lesneven et Daoulaz.

Les élèves de La Martyre, comme Ploudiry, avaient depuis quelques années le choix entre les collèges de Mescoat ou Sizun, mais pour la rentrée prochaine, seul celui de Sizun sera autorisé.

Je pense, comme les élus de 13 communes concernées par la sectorisation de Mescoat, et plus largement par les élus de la CCPLD, que le collège est un outil indispensable à la cohésion sociale d'un territoire. Eclater ainsi les collégiens tous azimuts rend beaucoup moins pertinente la construction d'une politique jeunesse, fragilise le tissu associatif et le sentiment d'appartenance à un territoire.

Un collège, ainsi que le rappelle le Département dans son schéma pluriannuel, est «un élément structurant du bassin de vie éducatif, sportif et économique»

Les murs de Mescoat étant trop étroits, la construction d'un second collège à Landerneau s'impose, confortée par les perspectives de développement économique et démographique de notre territoire.

La décision devrait être votée à la session du Conseil départemental d'octobre 2018.

En attendant, bravo à tous ceux qui ont réussi leurs examens et bel été à tous!

Chantal SOUDON

Bep bloaz e talvez fin miz Even mare an arnodennoù hag ar c'honkourioù evit lod eus an dud hag, evit an holl, fin ar bloavezh-skol.

P'emaon ganti, droukkontant eo tud ar vugale ha dilennidi ar Gumuniezh-kumunioù en nevez-amzer-man, bet int o vanifestin ivez, abalamour da gartenn skol nevez Skolaj Meskoad a-benn distro-skol 2018/2019.

Rak a vloaz da vloaz eo bet « diwisket » skolaj Meskoad gant ar gartenn-skol-se pa'z eo bet tennet kuit ar skolidi a zeu eus ar c'humunioù a zo sko ouzh Landerne evit bezan kaset war-zu Gwipavaz, Sizun, ha goude-se war-zu Landivizio, Lesneven ha Daoulaz a-benn 2018/2019.

Abaoe un toullad bloavezhioù e d'halle bugale ar Merzher, evel re Plouziri, choaz etre skolaj Meskoad hag hini Sizun. Evit an distro-skol a zeu avat, ne vo aotreet nemet skolaj Sizun.

Sonjal a ran, evel dilennidi an 13 kumun a sell kartenn-skol Meskoad outo, hag ivez evel dilennidi Kumuniezh-kumunioù bro Landerne-Daoulaz, ez eo ar skolajou binvioù eus ar re bouezusan evit an unaniezh sokial en ur c'horn-bro. Gant ar skolajidi strewet a bep tu e-giz-se e vo kalz diaesoc'h sevel ur politikerezh evit ar re yaouank, breskoc'h e vo bed ar c'hevredigezioù hag ar santimant da vezan stag ouzh ur c'horn-bro.

Ur skolaj, evel ma vez lavaret gant an Departamant en e vrastres liesvloaziek, zo « un dra hag a framm an diazad bevan e-ken ver an deskadurezh, ar sport hag an ekonomiezh »

Re strizh eo deuet Meskoad da vezan, ouzhpenn-se emeur o c'hortoz gwelet lans gant an ekonomiezh hag ar boblans en hor c'hornad en amzer-da-zont, rak-se eo ret sevel un eil skolaj e Landerne.

Dleout a rafe ar C'huzul-departamant votin war an afer-se e miz Here 2018.

Da c'hortoz, va gwellan gourc'hemennou d'an holl re o deus graet berzh en arnodennoù hag hetin a ran deoc'h-tout tremen un han vezh brav!

Chantal SOUDON

Agenda

Manifestations locales

Dates communiquées lors de la réunion d'élaboration du calendrier annuel des associations
sous réserve de modification

Samedi 30 juin

Vernissage des expositions de l'été
Point I, Place de l'église

Du 1er juillet au 30 août

Ouverture de l'ossuaire pour l'accueil des touristes tous les jours sauf le dimanche matin de 10h30 à 18h00 (fermeture à l'heure de midi)

En juillet et en août

Expos d'artistes au Point I et à l'ossuaire
Lire page 3 le détail des Estivales 2018

Du mercredi 4 juillet à la fin août :

Visites guidées de l'enclos et de l'église par les guides de la SPREV sauf dimanche matin de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h00

Jeudi 12 juillet

Le Tour de France passe à Ploudiry
Des vues de l'enclos et de l'église de La Martyre seront diffusées simultanément à la télévision

Vendredi 13 et samedi 14 juillet

Festival au Tréhou
Organisé par Les Farouches

Dimanche 2 septembre

Pardon de St Antoine à Ploudiry
Messe à 10h30 à la chapelle St Antoine suivie d'une vente aux enchères d'andouilles

Samedi 8 septembre

Forum des associations
à Tréflévénez

Samedi 8 septembre

Fête de l'amitié—Maison du Plateau
Anciens combattants

Jeudi 13 septembre

Interclubs—concours de domino
Maison du Plateau
Club des bruyères

Samedi 22 septembre

Porte ouverte au Poste EDF d'Iscoat de 10h à 12h
Des précisions vous seront apportées ultérieurement. Tout public.

Horaires d'été de la mairie

En juillet et en août,

la mairie est ouverte :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de

9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

Si vous ne pouvez pas vous libérer pendant ces créneaux, appelez la mairie, on trouvera une solution...

Horaire des messes



Toutes les messes ont lieu le dimanche à 10 h 30 sauf précision

Le 1er juillet à Ploudiry

Le 8 juillet à Loc Eguiner

Le 15 juillet à La Martyre

Le 22 juillet à Le Tréhou

Le 29 juillet : pas de célébration sur le Plateau : Pardon de Loc Ildut à Sizun

Le 5 août à Tréflévénez

Le 12 août à Ploudiry

Le mercredi 15 août : pas de célébration sur le Plateau : Pardon de Rumengol, Bodilis

Le 19 août à Loc Eguiner

Le 26 août à La Martyre

Le 2 septembre à Ploudiry—Pardon de St Antoine

Le 9 septembre à Le Tréhou

Le 16 septembre à Loc Eguiner—Pardon

Le 23 septembre à La Martyre

Le 30 septembre à Tréflévénez

Le 7 octobre à Ploudiry

L'Echo du Plateau (le feuillet mensuel de la communauté chrétienne du Plateau est disponible dans toutes les églises et aussi sur le site du diocèse de Quimper : diocese-quimper.fr Paroisse Notre Dame de tout remède en pays de Landerneau Infos paroisse.

Vous y trouverez des renseignements pratiques comme les horaires des messes, les contacts utiles pour préparer une célébration baptême, mariage, funérailles.

Une permanence est assurée : le samedi matin de 10 h 30 à 11 h 30 à la maison interparoissiale de Ploudiry, 2 A Rue de l'enclos. (02 98 25 12 43)

Prochaine date de la collecte des journaux

au hangar communal, Route d'Irsiry

le samedi 7 juillet, le matin

A vos agendas pour venir aux Estivales 2018 d'A.Tout'Art

Notre association pour la promotion de l'art en milieu rural, *A.Tout'Art*, est fière de vous présenter les « Estivales d' *A.Tout'Art* Expo 2018 ».

Au menu, 4 Artistes géniaux à déguster sans modération :

A La Martyre : le Point I et l'Ossuaire

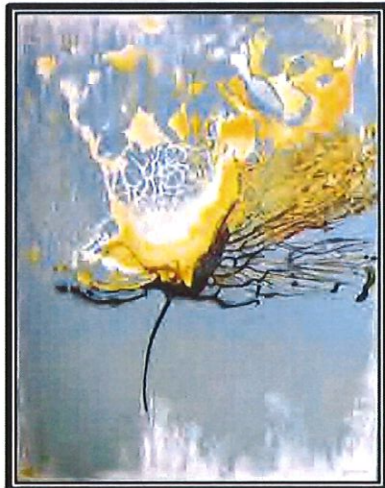


Au sein de ce lieu historique qu'est La Martyre, dans l'Enclos à l'ossuaire et au Point I : (horaire de 10 h à 17 h30) sera proposé **en juillet** :

Vernus, artiste à l'inspiration bouleversante

Et en août : deux artistes magnifiques occuperont les salles d'exposition :

Lynn, jeune peintre douée jouant en douceur et force avec la matière dans deux univers abstraits.



Alain Weiss, artiste peintre exceptionnel au figuratif lumineux et chaleureux.

Nouveau Sur Ploudiry !!!

Du 7 au 29 Juillet de 14 h à 18 h dans la salle de motricité de l'Ecole maternelle (près de la Mairie), à deux pas de l'église Saint Pierre en grands travaux de rénovation, découvrez **Krystoff**, un artiste peintre hors norme du Conquet, qui vous offre un univers à multiples facettes, fruit de son long séjour dans l'Océan Pacifique, entre Nouvelle Calédonie et Polynésie.



Soyez Curieux, Artistiquement Vôtre, Cathy.H et J.Charles.J Co-Présidents de A.Tout'Art
06.31.39.20.69/06.31.25.01.19

Agenda du GRPP



Contact Janine Le Lann 02 98 25 10 66

Randos d'été du jeudi après-midi

28/06/18	14 h	La Roche-Maurice	Parking terrain des sports (goûter offert par la municipalité)
19/07/18	14h	Ploudivy	Parking Mairie (goûter offert par la municipalité)
16/08/18	14h	Loc-Eguiner	Parking Mairie (goûter offert par la municipalité)

Randos du mardi soir

03/07/18	20h	La Martyre	Place de l'église
10/07/18	20h	Loc-Eguiner	Parking Mairie
17/07/18	20h	Tréflévénez	Face à la Mairie
24/07/18	20h	La Roche-Maurice	Place de l'Eglise
31/07/18	20h	Le Tréhou	Place de l'église
07/08/18	20h	Ploudivy	Parking Mairie

Nettoyage des sentiers de randonnée le samedi 9 juin



Merci à tous les participants.
L'opération sera renouvelée chaque année.



Actualité infos

Etat civil du 2ème trimestre 2018

Mariage :

Le 5 mai : Samantha, Micheline, Patricia DE-GRAEVE et Christophe HERROU, Kerbrug

Urbanisme enregistré

Dépôt de permis de construire

Tony SAUSSEAU et Nadège KERRIEN, 55 rue de Prat Podic à Brest : maison 4 Lann Ar Merzher

Olivier MENEZ et Muriel CANTE, Kersaglan à La Martyre : maison 10 Lann Ar Merzher

Thierry PERRONNO 33 Allée des jardins à Landerneau : maison 22 Lann Ar Merzher

Permis accordés

Le 16/01 : Stéphanie NORGEOT : maison au 10 Lann Ar Merzher

Le 13/02 : Kevin LE GALL et Laurie DE SOUSA NEVES : maison au 16 Lann Ar Merzher

Dépôt de déclaration préalable

Franck POULIQUEN, 6 route de Ploudiry : Changement des barrières en bois pour de l'alu

Pascal BARON, Kerglouaran : agrandissement maison

José ULVOAS, 1 bis rue du 16 août 1944 à Irvillac : changement des menuiseries maison au 12 route de Landerneau

UPR OUEST : 5 rue du moulin de la gare à Nantes : réhausse de 5 m du pylône du relais de radiophonie Orange, route de Ploudiry

Déclarations délivrées

Le 25/05 : David BASTIEN, 1 route de Ty-Croas Refus pour clôture

Le 5/06 : Franck POULIQUEN, 6 route de Ploudiry Accord pour changement barrières

Le 5/06 : Rachel DISARBOIS, 11 Lann Ar Merzher, Accord pour abri de jardin

Les imprimés de demande d'autorisation d'urbanisme sont sur le site : www.urbanisme.equipement.gouv.fr ou en mairie

Analyse d'eau

Prélèvement du 16 mai à Loc Eguiner

Chlore libre : < 0.1 mg/LCl2/ Chlore total : 0.1 mg/LCl2

pH : 7.3 unité pH - Nitrates : 19 mg/l

Eau prélevée conforme aux limites de qualité.

L'analyse complète est affichée au tableau extérieur de la mairie.

Signature de la charte Ya d'ar brezhoneg



Le 18 mai 2018, les maires de Ploudiry et La Martyre ont reçu le label niveau 1 de la charte Ya d'ar brezhoneg des mains de Léna Louarn, Vice-présidente du Conseil régional de Bretagne et Présidente de l'Office Public de la Langue Bretonne.

Le répondeur de la mairie s'est mis à l'heure de « Ya d'ar brezhoneg ». Merci à Raphaël Baron de nous avoir prêté sa voix. Merci à Marie Cabon pour sa participation.

Visite de M. Ivan Bouchier, Sous-Préfet de l'arrondissement de Brest à La Martyre



Le 1er juin, Mme le maire et les adjoints recevaient M. le Sous-Préfet de Brest. A l'issue de la visite commentée du bourg, ils ont rendu visite aux éleveurs qui présentaient leurs juments au concours cantonal du cheval breton sur l'ancien champ de foire de La Martyre.

Informations pratiques

Délivrance des Cartes d'Identité Nationale et des Passeports :

☐ Mairie de Landerneau : 02 56 31 28 21 (direct)

Reçoit du lundi au vendredi :

9 h 00 / 11 h 30 // 13 h 30 / 16 h 30

Le samedi matin : 9 h 00 / 11 h 30

Possibilité de prendre RV sur l'adresse mail suivante : etatcivil@mairie-landerneau.fr, en proposant plusieurs dates et créneaux.

☐ Mairie de Sizun 02 98 68 80 13

Reçoit : Mardi, jeudi, vendredi après-midi

Il est obligatoire pour la mairie de Sizun et conseillé pour Landerneau de remplir une pré-demande en ligne sur le site ANTS.

Possibilité de renouveler la carte si modification à apporter (changement d'adresse, d'état civil etc...).

Avant de partir, vérifiez sur la rubrique « Conseils aux voyageurs du ministère des affaires étrangères », les conditions d'entrée et de séjour dans le pays choisi. Les voyageurs peuvent télécharger un document traduit en plusieurs langues, attestant la prolongation de la validité de leur CNI. Néanmoins, le renouvellement est autorisé si le titulaire n'a pas de passeport valide et qu'il soit en mesure de justifier de son intention de voyager à l'étranger dans un pays acceptant la CNI comme document de voyage.

Récupération des déchets sur la commune

Conteneurs couvercles jaunes et verts : mardi après-midi au domicile en alternance.

Si le mardi est jour férié, la tournée est reprogrammée le mercredi. Prévoir de mettre les conteneurs le mardi soir car le ramassage peut se faire à partir de 5 h 00 du matin le mercredi.

Eco-point : route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau : verre et textiles

Aire intercommunale de Keravel : route de Ty-Croas : déchets verts **UNIQUEMENT**

Des matériaux non autorisés sont régulièrement retrouvés sur cette aire. Il serait dommage d'en limiter l'accès à cause d'incivilités.

Déchetteries de St Eloi ou Daoulas (Autres déchets)

Pour tout déchet particulier (ex. : pneu...) s'adresser au préalable aux déchetteries pour avoir connaissance du règlement.

Aire de St Eloi : 02 98 85 19 50

Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60

Horaire d'hiver (01/11 au 28/02) :

9h/12h//14h/17h30

Horaire d'été (01/03 au 31/10) :

9h/12h // 14h / 19h



Commande de conteneur à ordures ménagères et composteur

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), adressez-vous directement au service environnement de la Communauté de communes, ZA de St Enel à Landerneau (près de la piscine).

] 02 98 21 34 49 // ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 00.

Tarifs :

Bac vert (ordures ménagères) : 120 l = 10 € // 180 l = 12 € // 240 l = 15 €

Bac jaune (déchets recyclables) : 240 l = 15 €

Composteur : 300 l = 20 € // 600 l = 25 € // 800 l = 30 €

Journée défense citoyenne

Les jeunes gens qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire.

Apporter le livret de famille des parents. Une attestation sera délivrée. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours et examens divers.

Campagne d'automne de dératization et désourisation L'entreprise APA passera le à l'automne 2018

(date non définie pour le moment).
Pour recevoir sa visite, s'inscrire en mairie

Communiqués divers

La Gendarmerie communique sur un des dispositifs de la police de sécurité du quotidien

Dialoguer avec la brigade en ligne de la gendarmerie :

Le système « perceval » permet aux victimes d'effectuer certaines démarches en ligne sur le site de la gendarmerie, pour signaler, par exemple, une escroquerie à la carte bancaire.



Communiqués divers

Le projet de révision du SCOT du pays de Brest a été arrêté le 19 décembre 2017.

Il est soumis à enquête publique depuis le 5 juin jusqu'au 5 juillet prochain.

Le dossier d'enquête publique sur le projet de révision du SCOT du Pays de Brest est consultable sur le site internet <https://www.registredemat.fr/scot-pays-de-brest> ainsi que sur le site du Pays de Brest : www.pays-de-brest.fr

Les registres d'enquête seront présents pendant toute la durée de l'enquête au siège du Pôle métropolitain du Pays de Brest et aux sièges des EPCI cités ci-dessous, ces derniers accueillant les permanences de la commission d'enquête aux dates et heures suivantes :

Pôle métropolitain du Pays de Brest : 18, rue Jean Jaurès – BREST :
Le jeudi 5 juillet de 14h00 à 17h00

Communauté de communes du Pays des Abers
Maison du LAC - 58, avenue Waltenhoffen - PLABENNEC
Le mercredi 4 juillet de 14h00 à 17h00

Communauté de communes du Pays de Landerneau - Daoulas :
Maison des services publics - 59, rue de Brest – LANDERNEAU
Le mercredi 4 juillet de 14h00 à 17h00



Annonce commerciale



MURAT
maçonnerie rénovation
Tous travaux
de pierres, parpaings
rejointoiement,
enduit traditionnel (chaux)
Extension - Neuf & Rénovation
29800
LA MARTYRE **Tél. 06 11 18 82 92**
ozkayamurat@hotmail.fr

Murat Maçonnerie, originaire de Guerlesquin, 20 ans d'expérience dans la maçonnerie-rénovation et dans les monuments historiques.

Travaille la pierre, la chaux et fait tous travaux de maçonnerie.

Pour plus d'information :

Page Facebook « Murat Maçonnerie »

ou 06 11 18 82 92.



Réunions du Conseil municipal des 30 mars et 20 avril 2018

Vote du budget de la commune le 30 mars

Vote du budget en fonctionnement :

Les dépenses s'élèvent à 553 420 € et les recettes à 693 500 €, d'où un excédent prévisionnel de 140 080 €.

Vote du budget en investissement :

Il s'équilibre à 615 173 €.

Les principales dépenses du budget 2018

- le giratoire du Keff (part communale = 85 000 €)
- les travaux sur réseaux (déjà démarrés) = 37 023 €
- l'aménagement de la route du Keff = 189 250 €
- travaux d'amélioration des bâtiments communaux = 22 034 €
- études et provisions non affectées (dont étude pour maison des associations) = 168 771 €

Reconduction des taux d'imposition communaux (depuis plus de 25 ans...!)

Le produit fiscal attendu s'élève à 173 087 €.

- taxe d'habitation : 11.08 %
- taxe sur foncier bâti : 14.59 %
- taxe sur foncier non bâti : 36.85 %

Réunion du 20 avril

Vote d'une motion pour l'aménagement d'un giratoire au Keff

Le conseil municipal, sur proposition du maire, a voté une motion dans laquelle, il rappelle qu'il soutient le projet de construction d'un giratoire au Keff, projet inscrit dans le schéma départemental des infrastructures du Conseil départemental du Finistère.

Vote des subventions aux associations

Le Conseil municipal a voté une somme de 7 400 € de subventions aux associations, dont 1 080 € à l'APE de l'école publique et 960 € à l'APEL de l'école St Joseph. La commune alloue désormais 30 € par élève domicilié à La Martyre (25 € auparavant).

Le détail du versement des subventions est consultable en mairie.

Passage de la fibre : numérotation postale à Kerglouran

Le déploiement de la fibre optique commence sur le pays de Landerneau Daoulas par une première phase de branchements qui vient de Landerneau pour aller jusqu'à la zone des landes à Tréflévénez. Elle intègre donc le quartier de Kerglouran. L'installation de la fibre est conditionnée à l'attribution d'une adresse postale avec numéro.

Le Conseil municipal a numéroté les maisons et bâtiments situés à Kerglouran, où l'installation de la fibre est prévue courant 2019.

LA MAISON DES ENFANTS- KERBRUCK-LA MARTYRE

*L'accueil de loisirs de La Martyre a ouvert ses portes aux enfants pendant
les vacances de printemps du 25 avril au 11 mai.*

Deux thèmes étaient proposés pour cette période : « les petites bêtes » et « semaine farfelue ».



*La Maison des Enfants a participé au concours sur le thème de Pâques
organisé par la bibliothèque de La Martyre*



L'accueil de loisirs sera ouvert du 9 juillet au 27 juillet et du 13 août au 31 août.

FERME du 30 juillet au 10 août.

Pensez aux dossiers d'inscriptions 2018/2019 à remplir sur le site.

Toutes les infos sur le site : sipp.bzh

Contact : maisondesenfants@sipp.bzh

ETE 2018

Le Secteur Jeunesse du SIPP/La Roche-Maurice organise 2 séjours cet été, au camping de Kéranterec, à La Forest-Fouesnant :



- Du 1^{er} au 6 juillet pour les 14-17 ans
- Du 21 au 26 juillet pour les 11-13 ans

Au programme : paddle, catamaran, kayak, planche à voile, plage, piscine, grands jeux, veillées, ...

Il reste quelques places, n'hésitez pas à contacter Christelle au 06 70 53 59 23 ou par mail secteurjeunesse@sipp.bzh

Les jeunes vendront des pizzas et des paniers de légumes bio afin de financer leur séjour.

Au mois de juillet et août, des activités à la demi-journée et journée sont organisées. Il y aura notamment des sorties plage, récré des 3 curés, activités nautiques à Telgruc. Le programme est en ligne sur le site <http://sipp.bzh>

La junior association La Cerise sur le Plateau vous invite à la fête de la jeunesse !!

Des activités gonflables au top pour passer un bon moment de rigolade !

FÊTE DE LA JEUNESSE

NOMBREUSES ACTIVITÉS
GONFLABLES FUNS !!
BENJI BALAYETTE, RODÉO, COURSES EN SAC

SAINT ELOY
DE 14H À 17H

30 JUIN 2018
REPORTÉ EN CAS DE MAUVAIS TEMPS

DES NAVETTES VOUS AMÈNENT À SAINT-ELOY !
DÉPART DE LA ROCHE-MAURICE (13H15), LA MARTYRE (13H30), LE TRÉHOU (13H45), RETOUR 17H-17H30
DAOULAS (2 DÉPARTS:13H OU 14H/ RETOUR 17H OU 18H)
INSCRIPTIONS ET RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES

BONBONS, GÂTEAUX, BOISSONS SUR PLACE : 1€

RÉSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS
06 68 04 30 71
06 41 83 71 73

LA CERISE SUR LE PLATEAU

5€
ACTIVITÉS À GOGOS !

Juin 2018

TRÈS HAUT DÉBIT

Le déploiement du programme **Bretagne Très Haut Débit** poursuit son cours sur le territoire de la Communauté de communes sous la responsabilité de Mégalis Bretagne, structure portée par la Région. L'objectif breton : raccorder tous les foyers et toutes les entreprises d'ici 2030.

Ce déploiement s'établit en trois phases (**2014-2018, 2019-2023, 2024-2030**). Dans le pays de Landerneau-Daoulas, après une première phase d'études indispensables d'environ 14 000 lignes du territoire, les premières installations visibles des armoires seront réalisées dans le courant du second semestre 2018 sur les plaques de **Landerneau (Saint-Divy, La Forest-Landerneau, Pencran, Landerneau, et une partie des communes de Plouédern, Dirinon et St Thonan) et Hanvec/Saint-Eloy**, définies comme prioritaires dans un souci d'équilibre entre territoire ruraux et plus urbains.

Précisément 14 185 prises vont être créées dans ces armoires pour couvrir l'intégralité des usagers potentiels, soit une trentaine de milliers d'habitants (sur les plus de 49 000 que compte le Pays de Landerneau Daoulas). La Communauté de communes participera à hauteur **d'un quart de la dépense soit 6,3 millions d'euros** (à raison de 445 euros par prise). Les premières connexions pourront ainsi s'établir courant 2019 sur ce secteur. Parallèlement, **le travail sur la phase 2 du déploiement** (nord de Loperhet, Plouédern, une partie de La Roche-Maurice et Ploudiry) a également démarré. Mégalis Bretagne envisage de lancer la troisième phase en parallèle de cette seconde phase afin de réduire le délai de fibrage du territoire breton.

Suivre la commercialisation du réseau sur www.thdbretagne.bzh

TOURISME

Lancement de la saison !

La saison a déjà bien commencé à l'office de tourisme depuis les vacances de Pâques et les ponts du mois de mai. Isabelle Nogues a rejoint Lucie Razil à l'office de tourisme à Landerneau en juin, pendant que trois saisonniers officieront sur les points i de La Martyre, Daoulas et La Roche-Maurice en juillet-août.

Nouveauté cette année : pour mieux répondre aux nouvelles tendances, **un accueil « hors les murs »** sera expérimenté ponctuellement afin d'aller à la rencontre des visiteurs là où ils se trouvent sur le territoire (marchés, bord de mer, temps forts d'animations...)

Autre nouveauté, **l'office de tourisme de Landerneau étend son amplitude d'ouverture** et accueille désormais le public un jour de plus par semaine en juin, soit du lundi au samedi. Il conservera une ouverture 7/7 en été.

www.tourisme-landerneau-daoulas.fr

Suivez l'office de tourisme sur Facebook : Office de tourisme du Pays de Landerneau Daoulas

1^{ère} édition de Rade en fête

La toute 1^{ère} édition de cet événement impulsé par Brest Terres Océanes, en collaboration avec Finistère 360°, se déroulera **du vendredi 13 au dimanche 22 juillet 2018**

Pendant 10 jours, près d'une quinzaine de ports* de la rade s'animeront. Au programme : **happy hours nautiques** avec 50% de réduction sur la location de matériel dans 8 centres nautiques, **randonnées en kayak et en paddle** avec ou sans guide, **parades nautiques**, **balades maritimes** à bord de voiliers du patrimoine et de vedettes à passagers, **dégustations de produits locaux**, **animations sur les quais** avec des puces de mer, chants, bagadou, expositions...

Des liaisons maritimes seront mises en place pour faciliter les déplacements entre les animations des ports de Brest, de Landerneau et ceux de la presqu'île de Crozon.

Programme complet sur www.brest-terres-oceanes.fr et dans les offices de tourisme de la destination.

* Daoulas, Landerneau, Logonna-Daoulas, Loperhet, Brest, Camaret-sur-Mer, Crozon (Le Fret), Lanvéoc, Le Faou, Port-Launay, Plougastel-Daoulas, Plougonvelin, Roscanvel, Rosnoën.

VIE SOCIALE

Reconnaissance de la Maison de Services Au Public

Le préfet du Finistère a procédé à la reconnaissance officielle de la MSAP du Pays de Landerneau-Daoulas suite à la signature par la CAF, la CPAM, la Mission locale, le PLIE, Sato-intérim de la convention locale MSAP.

La MSAP délivre une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. **En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne.**

Un 1^{er} niveau d'accueil, d'information et d'orientation est assuré par des agents de la Communauté de communes à raison de 25H/semaine **du lundi au vendredi : 9H-12H et 14H30-16H30**. Il s'agit pour ces agents d'aider les usagers dans leurs démarches, sans se substituer aux organismes et opérateurs.

De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, la MSAP est un outil de cohésion territoriale et sociale qui joue un **véritable rôle de facilitation administrative et numérique auprès de tous les administrés.**

Les ateliers du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination g rontologique)

→ Reprise des ateliers m moire

Depuis octobre 2016, le CLIC du pays de Landerneau-Daoulas propose un atelier m moire itin rant   Landerneau et Daoulas. Il s'adresse aux retrait s  g s. A partir d'exercices et d' changes, il s'agit de **faire travailler la m moire**, de comprendre ses m canismes, tout en apportant des conseils et des techniques pour la stimuler au quotidien chez soi. L'atelier permet  galement de **faire connaissance, de cr er des liens** avec d'autres retrait s de la commune ou des communes voisines, et de **s'initier aux nouvelles technologies** gr ce   l'acquisition de tablettes.

Apr s quelques mois d'interruption, les s ances ont repris en juin. Elles auront toujours lieu le jeudi de 14h30   16h30 en alternance   Daoulas et   Landerneau. Les dates des s ances   venir seront communiqu es dans la presse ou le site de la Communaut  de communes.

NUM RIQUE

La Communaut  de communes connect e

Site Internet, page Facebook et d sormais compte Twitter : c' st aussi depuis vos ordinateurs, tablettes et smartphones que nous vous invitons   suivre et partager toute l'actualit  de la Communaut  de communes.

Sur son site Internet : www.pays-landerneau-daoulas.bzh

Sur Facebook : CC Pays de Landerneau Daoulas

Sur Twitter : CC Pays de Landerneau Daoulas

Pour contacter la Communaut  de communes :

Communaut  de communes du Pays de Landerneau-Daoulas

59, rue de Brest - BP 849 - 29208 Landerneau cedex - Tel. 02 98 21 37 67
accueil@ccpld.bzh - www.pays-landerneau-daoulas.fr

Suivez toute l'actualit  de la Communaut  :



CC Pays de Landerneau Daoulas

Plateau en folie

La présentation du char aux habitants des communes permet de vous montrer notre réalisation en toute intimité car pour nous c'est une répétition générale. Ensuite nous avons 15 jours pour remédier aux petits problèmes et améliorer les points perfectibles.

Le soleil était présent pour cette belle journée.

Le premier édile de la commune de La Martyrix devant le prytaneum en compagnie d'« Auguste le Sage » donna le signal du début du défilé.



Les troupes en ordre de batailles ont commencé le défilé : la troupe mécanisée, les danseuses puis l'infanterie.



Tandis que les troupes d'élite formaient la tortue et avançaient au pas cadencé en dévisageant le public, César était à la manœuvre de la terrible machine de guerre : la catapulte.

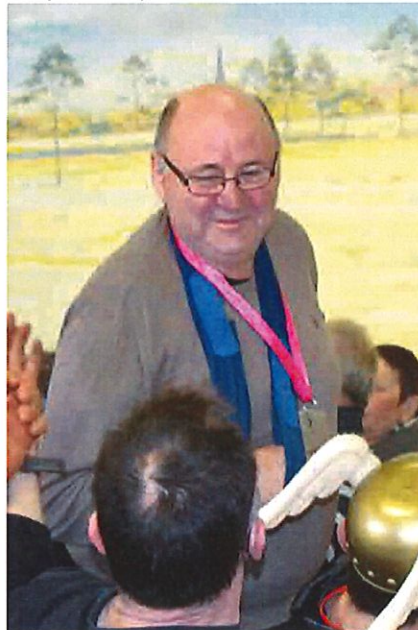


Lors de l'orgie qui suivit la présentation du char à la population, le Plateau en Folie a tenu à honorer plusieurs personnes.

Auguste et Simone Direr
pour l'hébergement du char



Alain Corre
pour le prêt de la remorque



Pierre Quentric
pour le prêt de son tracteur



Christian Le Berre
pour l'organisation des soirées
crêpes et autres manifestations



André Caradec
pour ses 'trouvailles' lors de la
construction des chars



Pierre Rivoalen
pour les feux de la St Jean et la
construction des chars



Maintenant place à la grande parade du dimanche 22 avril.

La grande Parade à Landerneau

Quelle belle journée : soleil, public, musique et beaux chars

Au moins 18 000 participants (XVMMM) selon les organisateurs.

Retour sur ce week-end carnavalesque

Tout a commencé samedi après-midi par le convoyage du char vers Landerneau, accompagné par le poulailler de la Roche APE et le char de Tréflévénez,

Dimanche rendez-vous à St Ernel à 10h pour sortir les chars et la mise en place dans l'ordre pour le défilé. De midi à 14h pique-nique, visite des autres chars, habillage, photos de groupe ou individuelle. Puis dernière répétition de la chorégraphie sous la houlette de Jacques, Vincent et Aurélie.



Et alors commence le défilé avec la musique et les différentes chorégraphies. Le même char devant et le même char derrière.

Et le public présent qui nous encourage, on reconnaît untel, on nous interpelle.

On prend la pose pour la photo, on lance des confettis etc ...



Les 2 tours du circuit sont bouclés en 3 heures et l'heure de brûler M Carnaval arrive. Tous les chars sont arrêtés sur les quais pour profiter du spectacle.

Il est temps de ramener les chars à St Ernel et d'aller se détendre sous le grand chapiteau





Ener'Gym

propose des cours de :

Gym semi tonique (modérée): renforcement musculaire avec plus ou moins de mouvements rapides,

Gym tonique permet de coordonner le cardio-vasculaire et le renforcement musculaire tout en s'évadant

Gym d'entretien pour garder et/ou améliorer sa rapidité, sa souplesse et sa forme,

Multigym cardio : renforcement et coordination avec différentes façons de travailler les exercices,

Gym pilates : prendre conscience de son corps et se concentrer sur ses muscles pour travailler en profondeur,

Gym santé : se sentir bien avec ou après une longue maladie mais aussi (ré) apprendre à vivre avec son corps

Gym enfants : 2 groupes (les 4-7ans et les + de 7 ans): des exercices de gym avec matériel, tout en s'amusant, animés par Gilles,

Tous ces cours peuvent être accompagnés de matériels (anneaux de Pilates, ballons, bandes lestées, bâtons,...) fournis par l'association,

Les cours reprendront le lundi 10 septembre 2018.

Inscriptions possibles au carrefour des associations (début septembre)
et aussi au début de chaque cours de gym 2018-2019,

Mail: energylamartyre@gmail.com



Séances de yoga « de soi à soi » à la Salle Pierre Abéguilé



Tous les lundis du mois de juillet de 20 h 00 à 21 h 45
Première séance de découverte gratuite.
Prix des autres séances : 12 €.
Yoga ouvert à tout public - initiés comme débutants.

A partir de septembre, tous les cours de yoga se dérouleront
à la salle Pierre Abéguilé à La Martyre.
Renseignements au forum des associations
ou auprès de l'animatrice Monique Foll (06 33 81 55 85).



Le club des bruyères

Le 14 mai les adhérents au club ont invité leurs amis du club de La Mignonne du Tréhou à une journée à Océanopolis à Brest.



Répartis en deux groupes, les participants ont apprécié les commentaires des guides.

Océanopolis comprend trois pavillons correspondant à trois environnements différents : tempéré (pavillon Bretagne), polaire et tropical. 10 000 animaux et végétaux marins de 1 000 espèces peuvent ainsi être découvertes dans ce complexe.

La matinée n'a pas été assez longue pour tout voir.

Après le repas au restaurant du centre, nos guides ont donc repris leur groupe Un tour à la boutique ou au bar, et retour sur Le Tréhou et La Martyre.

Dates des activités à venir :

- ° Le jeudi 9 août : après-midi à Tréflévénez.
- ° Le jeudi 23 août : journée de l'amitié du secteur Haut-Elorn, à partir de 12h à Saint Sauveur.
- ° Le jeudi 6 septembre : Le club des bruyères est accueilli par le club de La Mignonne du Tréhou
- ° Le lundi 10 septembre : Spectacle de « Marie Guerzaille » à Saint Caradec (22)
- ° Le jeudi 13 septembre : Interclub (Club des Bruyères, Club des Chênes de Ploudiry, loc-Eguiner, La Roche) à la Maison du Plateau
- ° Le dimanche 21 octobre : Kig ha Farz du club à la Maison du Plateau (Sur place ou à emporter -inscriptions au 0298251427)



Hand ball Ploudiry/Sizun

Nous avons proposé à nos 133 licenciés plusieurs opérations tel que le repas crêpes, les soirées hot dogs, la vente de pizzas, le barbecue de fin d'année, la battle des clubs, des tournois. Pour que le club soit en règle au niveau de la nouvelle obligation sur l'arbitrage, nous avons financé plusieurs formations : Juge Arbitre Jeune, animateur de l'école d'arbitrage et accompagnateur de Juge Arbitre Jeune, stages.

Sportivement le club obtient de très bons résultats : les 2 équipes de - 11 ans terminent premières de leur championnats respectifs (excellence départementale), les - 15 filles 1 terminent première à un niveau pré-national région et les -18 ans ont évolué à un niveau excellence région tandis que les séniors filles 1 ont maintenu leur place en pré-national. Deux jeunes licenciées ont participé aux sélections Interligues et Intercomités.

Afin de pouvoir maintenir cette cohésion et cette dynamique sur notre commune et celles avoisinantes car le club regroupe des licenciés de 18 communes, nous recherchons des bénévoles, des arbitres ainsi que des membres du bureau.

Les équipes pour l'an prochain commencent à se préciser, une équipe gars séniors sera présente ; afin de conforter et consolider les équipes le club recherche des joueuses nées en 2005, 2004, 2003,2002 et des gars nés en 2008, 2007,2006, de même que des séniors filles et gars.

Nous remercions les municipalités, nos partenaires et sponsors, tous nos supporters, les parents et toutes les personnes œuvrant à la réussite et au développement du club.

Renseignements : Franck Lecocq : 06.67.24.39.33 ou ploudiry.sizun.handball@gmail.com

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 15 juin à la salle Saint Pierre de Ploudiry.

Permanences licences et inscriptions : 23 juin de 10h30 à 12h00 et le 30 juin de 13h30 à 15h00 à Sizun et à Ploudiry.

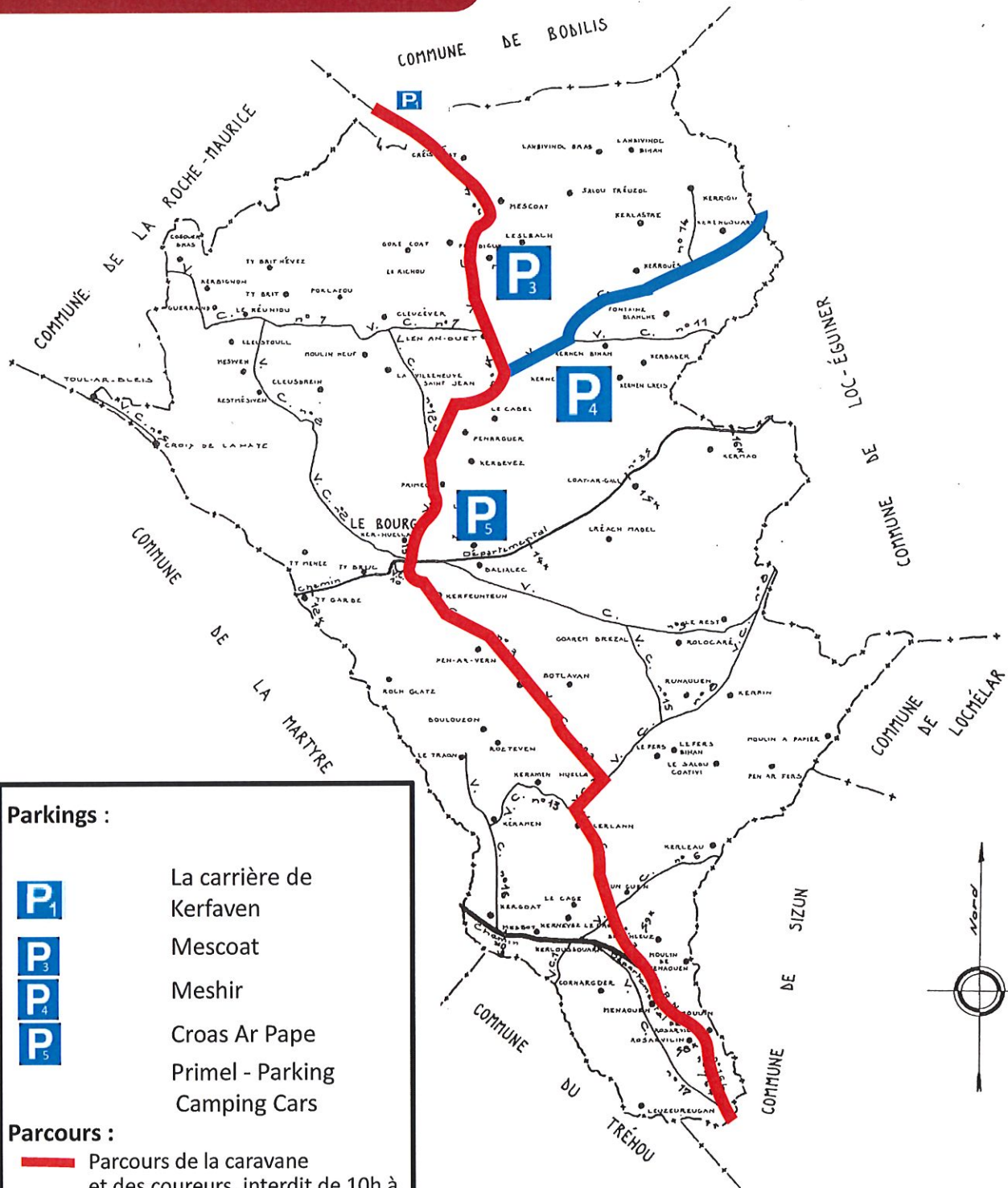


Plateau premier pas – Rassemblement district – le 12 mai 2018 à Ploudiry





ETAPE N°6 12 juillet 2018

La traversée de PLOUDIRY



Tour de France 2018

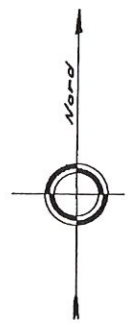


Parkings :

-  La carrière de Kerfaven
-  Mescoat
-  Meshir
-  Croas Ar Pape
- Primel - Parking
- Camping Cars

Parcours :

-  Parcours de la caravane et des coureurs, interdit de 10h à 15h30
-  Parcours pour une partie de la caravane



Arrivée conseillée sur le site avant 10h
Sortie possible du site à partir de 15h30



12 juillet 2018

Le déroulement de la journée :

- Voies bloquées sur la commune dès 10h
- Passage de la caravane à partir de 12h15
- Passage des coureurs à partir de 14h10

Animations musicales :

- Place de la Mairie



Animations enfants :

- Le Ménez
- Salle de sports

Expositions :

- Peinture rue Xavier Grall, rue des Monts d'Arrée et à l'école
- A Primel : Chars du carnaval et vieux tracteurs
- Au kanndi de Mescoat
- À l'ossuaire



Restauration - Buvettes :

- Place Jean Mingam
- Mescoat
- Primel



Baptêmes de quads :

- Primel dès 10h



Baptêmes de poneys :

- Primel dès 10h



Patrimoine

Le poste électrique de La Martyre

Ce trimestre, les pages « patrimoine » de votre « Keleier » sont consacrées à un site industriel de notre commune, le « **poste EDF** », qui a été construit au cours des années 1980. Situé en limite communale, vers Pencran, il est peu visible des routes et pas forcément connu de l'ensemble des habitants de La Martyre.

Un de ses intérêts, et pas des moindres, pour la population est l'apport (la manne, diraient certains) pour les finances de notre commune. Même si depuis, la taxe professionnelle est passée sous le giron de la CCPLD.

Cet article a été co-rédigé avec Mmes LEFEUVRE et CHEVREAU de RTE, que nous remercions.

Ces pages comprennent

- **Le mot du maire du Keleier de décembre 1987**, où Pierre ABEGUILE, maire, en même temps qu'il présente ses vœux à la population lui explique l'histoire encore récente de l'arrivée de cet outil sur notre commune
- **Un extrait du livre consacré à Pierre ABEGUILE** (*Pierre ABEGUILE, paysan de La Martyre ou la Cause des fermiers et métayers*) par Jean-Paul PINVIDIC (Editions Persée).
- Enfin, **une présentation plus technique** par RTE.

RTE invite l'ensemble de la population à venir découvrir

le site à Iscoat

Le samedi 22 septembre

de 10 h 00 à 12 h 00.

Le poste électrique de La Martyre

le mot du maire, Pierre Abéguilé, tiré du Keleier Ar Merzher de décembre 1987

« Il est probable, en effet, qu'un jour, les générations qui nous suivront seront intéressées par l'origine de cet investissement. (NDLR : poste d'Iscoat) »

Historique : Ce poste devait se construire sur la commune de Pencran et le site des villages de Keroullé et de Kermalguen avait été retenu par EDF. C'est de la bonne terre labourable voire même constructible dans quelques années, étant donné sa proximité de Landerneau. Les exploitants concernés, appuyés par la municipalité, formulèrent des réticences extrêmes et c'est ainsi que je reçus la visite d'une délégation pencrannaise venant me déclarer sans ambage : « tu as des terres incultes à La Martyre, prends mon poste d'interconnexion ».

Je réunissais immédiatement le Conseil Municipal et la décision fut prise à l'unanimité de faire des propositions à EDF : 3 sites lui furent proposés en 1974. Celui d'Iscoat fut retenu et, 15 jours après, le terrain était acheté par EDF à Mme LESUEUR de Givry. Ce terrain était un véritable bourbier : sa cession à EDF n'occasionnait aucun préjudice à l'agriculture.

Hormis une manifestation assez spectaculaire à la Maison des Jeunes, pleine à craquer, tout s'est déroulé normalement et le permis de construire fut délivré le 9 mai 1983. Une route financée par EDF, avec maîtrise d'ouvrage de la commune, fut construite afin de permettre le dégagement d'un nombre impressionnant de m³ de marécage. Les travaux avancèrent bon train et le poste fut mis en service en décembre 1986.

Voilà brièvement contée l'histoire de ce poste qui fait maintenant des envieux.

Répercussion budgétaire : car, en effet, comme toute entreprise industrielle, EDF est soumise à la taxe professionnelle et vous constaterez que l'impôt versé par cette entreprise n'a rien de commun avec les recettes précédemment encaissées : En 1986, les impôts locaux s'élevaient à 515.000 F et maintenant s'élèvent à 2.000.000 F soit 4 fois plus.

Est-ce à dire que l'on peut réduire à zéro la taxe d'habitation, le foncier bâti et non bâti ? Non certes car le taux de la taxe professionnelle est lié aux 3 autres taxes et par le fait même serait ramenée à 0.

Cependant devant une telle richesse, le Conseil Municipal a examiné les différents taux de contributions : il s'avère que la taxe d'habitation (11,84 %) et le foncier bâti (16,09 %) sont au-dessous de la moyenne départementale. Par contre le foncier non bâti (46,71 %) est bien au-dessus de celle-ci. Il a été décidé de diminuer de 6 points cet impôt et par le fait même le taux de la taxe professionnelle, également élevé, il est vrai, ramené de 20,80 % à 19,71 %. Ces 2 baisses provoquent une diminution de la recette de 96.191 F.

Il n'en reste pas moins que, selon les textes en vigueur, la commune de La Martyre a une richesse trop élevée par habitant et a subi un écrêtement de 71.646 F qui ne sont jamais rentrés dans le budget de la commune. Il n'y a que 2 communes dans cette situation dans le département : Brennilis et La Martyre.

J'ai réussi à obtenir du Conseil Général, qui est chargé de la répartition de cette somme, qu'elle soit allouée aux communes du canton de Ploudiry en s'en tenant à une répartition inversement proportionnelle à leur richesse par habitant (La Martyre : 4.880 F, Lanneufret :13.230 F, Le Tréhou : 8.828 F, La Roche -Maurice : 13.423 F, Loc-Eguiner : 11.344 F, Ploudiry : 9.020 F, Tréflévénez : 10.921 F) Il est bon de préciser qu'à aucun moment le Conseil Municipal de La Martyre n'a été chargé de cette répartition.

Etant donné la richesse de la commune, il va de soi que le taux de subventions, qui, à l'avenir, seront accordées par le Département, la région et l'Etat, sera abaissé.

Depuis le 23 décembre, un autre transformateur est mis en service, ce qui fait d'Iscoat un puissant complexe énergétique. »

Le poste électrique de La Martyre

Extrait du livre de Jean Paul Pinvidic consacré à Pierre Abéguilé

« Un dimanche matin de 1989, alors que ma femme et moi étions en train de nous changer pour aller à la messe, une délégation de la commune de Pencran est venue me voir, Paul Sparfel, le maire, Jean Rolland, Marcel Plouguerné, Urbain Le Menn. « EDF veut nous prendre nos terres labourables ; toi, Pierre, tu as dans ta commune des terres incultes, sauve-nous ! ». J'ai alors dit à ma femme : « Va à la messe et prie pour deux, je vais rester, je ne peux pas les laisser comme ça ».

EDF avait demandé 8 hectares de terrains à la commune de Pencran pour installer un poste central d'interconnexions, une sorte de gros transformateur, relais entre la centrale de Cordemais, près de Nantes et la région de Brest. Et nos amis de Pencran avaient raison : il n'y avait de terres incultes suffisantes à Pencran alors que c'était le cas à La Martyre.

J'ai accepté d'examiner l'éventualité de proposer à EDF d'installer ce poste central à La Martyre, pour rendre service aux agriculteurs de Pencran. Bien sûr, j'avais compris qu'EDF verserait quelque chose à la commune, mais sans du tout imaginer les chiffres que cela allait représenter.

Le mercredi suivant, j'étais à Paris pour la section des fermiers et métayers, comme toutes les semaines. J'ai obtenu un rendez-vous à EDF, à 17 h, ce jour-là. J'ai été reçu par deux directeurs Monsieur Suchi et monsieur Avoine, dans un grand bureau. Les deux hommes m'ont longuement observé avec suspicion. Nous étions en plein conflit concernant le projet de centrale nucléaire à Plogoff. Ce maire breton ne devrait pas être normal pour venir proposer du terrain à EDF dans ce contexte.

Pour moi, la question était un problème réel, très discuté, mais la distribution de l'électricité en était un autre.

Je ne sais ce que les directeurs d'EDF ont réellement pensé ; toujours est-il que dès le vendredi suivant un agent foncier d'EDF venait à La Martyre examiner les terrains disponibles. Je leur ai proposé les terres les plus incultes de la commune, au village d'Iscoat. Ils ont accepté.

En 1986, la commune percevait 47.000 francs de taxe professionnelle, y compris l'allocation compensatrice. À partir de 1987, elle a perçu 1.600.000 francs. Le budget de la commune a plus que doublé tout d'un coup. Ce pactole nous a permis d'entreprendre bien des travaux ! J'ai aussi obtenu la prise en charge par EDF de la route d'accès au site. La commune leur a donné l'eau courante et EDF a versé 80.000 francs pour ce branchement.

La manne apportée par EDF nous a permis également bien sûr d'alléger la fiscalité locale. C'était une question difficile et sujette à bien des conflits. La taxe d'habitation s'appelait alors la contribution mobilière, instaurée pendant la révolution française, basée sur l'équivalent de 5 jours de travail et sur la valeur locative du logement. Concernant les agriculteurs les textes étaient à la fois flous et compliqués se référant à l'importance de l'exploitation. Ils donnaient aux maires le pouvoir d'apprécier la valeur des exploitations et de moduler l'impôt, avec tous les risques d'injustice et de clientélisme. Il a fallu attendre 1974 pour voir naître la taxe d'habitation que nous connaissons aujourd'hui.

Les organisations antinucléaires, dans une logique d'attaquer systématiquement EDF, ont tenté de s'opposer au projet de centre d'interconnexion. Une réunion s'est tenue à la Maison du Plateau. La salle était comble. Un orateur, prêtre enseignant à Tours, a prétendu que les lignes à haute tension étaient mortifères, qu'en présentant une ampoule dessous la ligne, celle-ci s'allumerait tellement l'air serait chargé d'électricité. Mais les habitants de la commune étaient massivement favorables au projet.

En 1989, à l'occasion d'un rendez-vous pour une affaire concernant un tiers à la direction des contributions à Quimper, le directeur départemental a demandé à me rencontrer. Là, il m'a appris que les taxes dues par EDF bénéficiaient d'une exonération totale pendant 2 ans. Or EDF avait versé ces sommes. Il m'a annoncé son intention de nous mettre en demeure de les rembourser. Je lui ai répondu : « Monsieur le directeur, je n'en reviens pas.



Le réseau
de transport
d'électricité

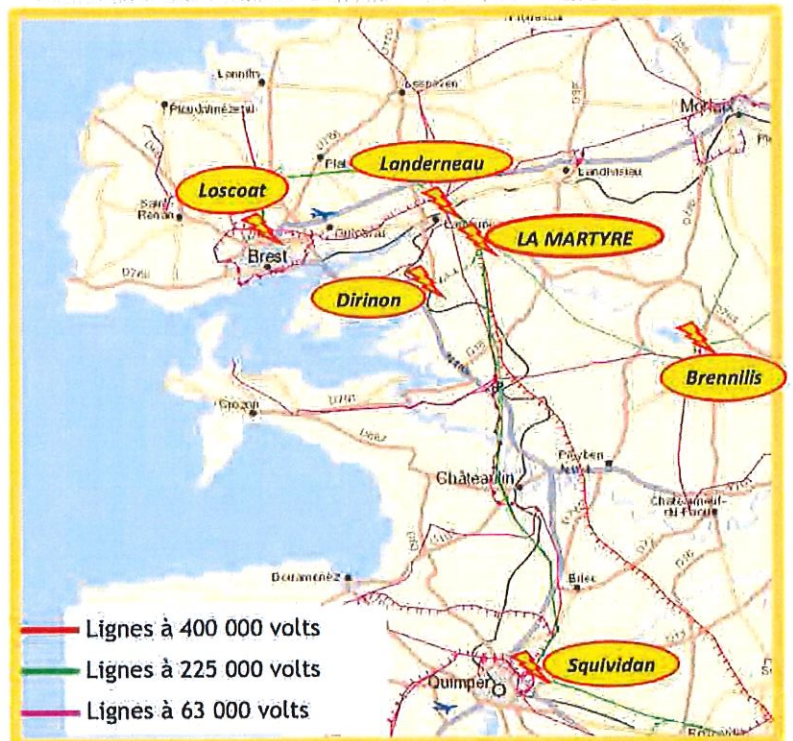
Vous souhaitez découvrir
le poste électrique de la Martyre.
RTE, vous accueille le
samedi 22 septembre 2018 de 10 à 12 heures.
Nous vous attendons nombreux.

Le poste électrique de La Martyre

Le poste RTE de La Martyre est un élément clé de l'alimentation électrique de la Bretagne et plus particulièrement du nord de la Bretagne.



Le réseau électrique très haute et haute tension en Bretagne



Le poste de la Martyre

Le poste de La Martyre reçoit l'énergie électrique produite par la centrale de Cordemais (Nantes) via la ligne à 400 000 volts Cordemais - La Martyre.

L'énergie est ensuite transformée à la tension 225 000 volts et distribuée par les lignes à 225 000 volts vers les postes de Brennilis, Dirinon, Landerneau, Loscoat et Squvidan où elle est à nouveau transformée à la tension 63 000 volts pour alimenter le nord de la Bretagne via les liaisons électriques à 63 000 volts.

Les postes de transformation sont des éléments importants du réseau électrique. Ils ont un rôle d'échangeur, et sont destinés à : recevoir l'énergie électrique ; la transformer (abaisser ou augmenter le niveau de tension - les volts) et la répartir vers les réseaux électriques qui vont l'acheminer vers les centres de consommation.

LE POSTE DE LA MARTYRE EN QUELQUES MOTS

- Déclaration d'utilité publique en décembre 1982
- Mise en service en mai 1985
- Nombre de transformateurs : 2

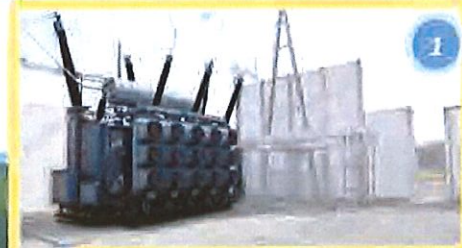
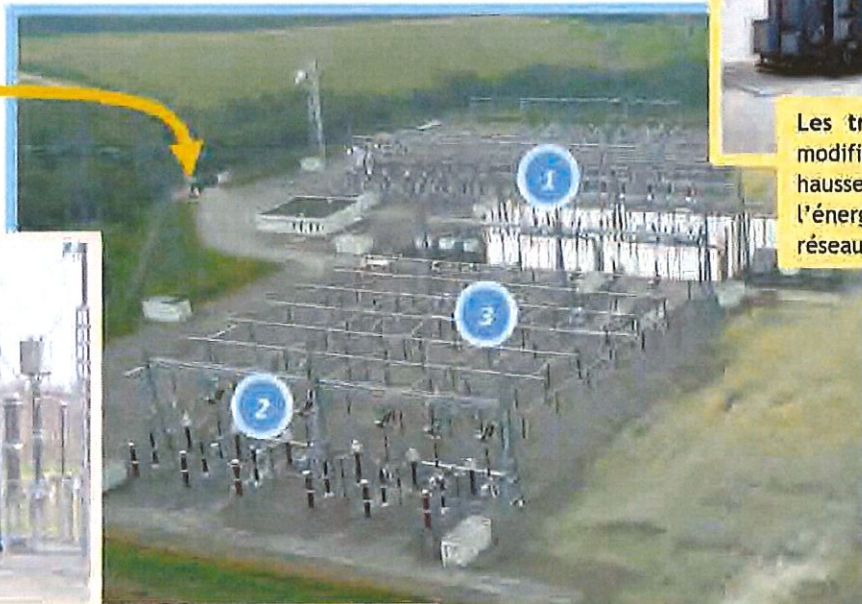
Le poste est en constante transformation :

- en 2015 des appareils haute tension ont été remplacés.
- Sur la période 2017-2020, les équipements basse tension qui permettent de réguler la tension sont progressivement remplacés par des équipements numériques.

En fonction de l'évolution du réseau électrique de la Bretagne, le poste de La Martyre pourra accueillir de nouveaux raccordements.

Le poste de La Martyre en images

Entrée
du
poste



Les transformateurs de tension modifient la tension électrique à la hausse ou à la baisse pour répartir l'énergie sur les différents réseaux.



Les disjoncteurs protègent le réseau contre d'éventuelles surcharges dues à des courants de défaut (foudre, arc électrique avec branche d'arbre...) en mettant des portions de circuit sous ou hors tension.



Les sectionneurs assurent la coupure visible d'un circuit électrique et aiguillent le courant.

En principe, les installations dans le poste se gèrent automatiquement depuis les différents appareils et centres de contrôle, mais parfois, il arrive que l'intervention des hommes soit nécessaire, comme dans « la petite histoire » que nous vous proposons ci-après.



Un matin du mois de janvier, coup de vent annoncé en rade de Brest.

Les équipes de RTE veillent : Yann le chargé d'exploitation à Trégueux (à côté de St Briec), Luc le chargé de conduite au dispatching « tour de contrôle de l'électricité » à Nantes), Gaël, le cadre d'astreinte (basé à Quimper), Paul, l'agent d'astreinte technique au poste de Landerneau et une équipe de « lignards ».

A 8h46, Yann reçoit une alarme sur son outil de supervision : une des lignes 225 kV Landerneau - Martyre s'est mise hors tension. Les protections de la ligne ont détecté un défaut : les disjoncteurs aux deux extrémités de la ligne se sont ouverts automatiquement.

Vite l'équipe va se coordonner pour résoudre l'incident, Yann appelle Luc pour faire le point sur l'impact du déclenchement. Bonne nouvelle, Luc l'informe qu'aucun client n'est coupé, les électrons ont pris un autre chemin électrique.

Yann interroge à distance les équipements du poste de La Martyre : les protections indiquent que le défaut se situe à environ 2 km du poste de La Martyre. Yann contacte alors Gaël, qui engage une visite de la ligne dans la zone identifiée en défaut. Trois personnes de l'équipe ligne (ou « lignards ») partent de Quimper pour inspecter la ligne.

A 10h13, les lignards ont détecté une bâche prise dans le pylône n° 8 de la ligne 225 kV Landerneau-La Martyre n° 1. Pour permettre aux lignards d'enlever la bâche, la ligne doit être mise en sécurité : Paul, se rend au poste de La Martyre. Il manœuvre un sectionneur 225 kV et positionne des cadenas pour empêcher le retour du courant sur la ligne. Il autorise ensuite les lignards à ascensionner le pylône pour enlever la bâche.

Une fois la bâche enlevée, les lignards vérifient l'état de la ligne : heureusement, elle n'a pas été endommagée, la ligne peut donc être remise en service. Paul manœuvre à nouveau au poste de La Martyre, puis autorise Yann à remettre la ligne sous tension. L'incident est terminé !



RTE, Réseau de Transport d'Electricité est responsable du réseau de transport d'électricité français. RTE est une entreprise de service. Sa mission fondamentale est d'assurer à tous ses clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. A cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau haute et très haute tension (63 000 à 400 000 volts). Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport.

Ti ar vro

Hag e brezhoneg? Et en breton?



le chateau ar c'hastell (kastell)
 le manoir ar maner
 le pont ar pont
 le moulin ar vilin
 l'église an iliz
 les enclos paroissiaux ar c'hloziou-parrez
 la chapelle ar chapel
 la fontaine ar feunteun
 la prairie ar bradenn
 le jardin al liorz
 le chien ar c'hi (Ki)
 le chat ar c'hazh
 le cheval ar marc'h
 la vache ar vuoc'h
 le cochon ar pemoc'h
 la poule ar yar

bienvenue degemer mat
 bonjour demat
 bonne nuit noz vat
 au revoir kenavo
 s'il te/vous plait mar plij
 merci trugarez
 excusez-moi ma digarezit



le temps an amzer
 chaud tomm
 beau brav
 le soleil an heol
 le vent an avel
 la pluie ar glav
 Il fait chaud ! Tomm eo !
 Il ne pleut pas Ne ra ket glav



Il est envisagé de mettre en place des cours du soir de breton pour débutant sur La Martyre, Ploudiry.

Le projet vous intéresse, vous voulez plus d'informations?

Contactez Eric au 0973653524
 par mail erictiarvroid@gmail.com



Arrêt sur images du 2^{ème} trimestre 2018



Ana Leroux et Liliane Goasduff ont accueilli les nouveaux parents d'élèves
aux portes ouvertes de la cantine



Au détour d'une promenade, Roland a
immortalisé un peintre russe qui profitait des
arbres encore nus pour « croquer »
cette vue sur l'enclos



La traditionnelle photo du concours cantonal du cheval
breton qui a lieu tous les ans au mois de juin
sur l'ancien champ de foire.
Les amateurs apprécient ce rendez-vous annuel.